



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conférence du projet d'agglomération Lausanne-Morges

Communes et Canton réaffirment leur volonté de relever les défis de la mise en œuvre du PALM

La conférence du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) a réuni près de 500 représentants politiques et techniques cantonaux et communaux le jeudi 23 mai 2019 à la salle Métropole de Lausanne. Les acteurs du PALM ont exprimé leur volonté de relever les défis de la mise en œuvre des quelque 400 mesures du PALM, pour permettre à l'une des agglomérations les plus dynamiques du pays de se développer de manière concertée et coordonnée.

Depuis la première génération de projet déposé en 2007, les partenaires* du PALM ont élaboré une vision commune, saluée par la Confédération, pour façonner l'agglomération Lausanne-Morges du futur et lui permettre d'accueillir, d'ici 2030, près de 75'000 nouveaux habitants et 45'000 emplois supplémentaires. A partir de ce projet de territoire, près de 400 mesures ont été retenues dans les domaines de l'urbanisation, de la mobilité, du paysage ainsi que de l'environnement et l'énergie, pour permettre de développer une agglomération dense, fluide, respectueuse des ressources, offrant une qualité de vie optimale à ses habitants et usagers.

Les différents intervenants de la Conférence d'agglomération organisée le 23 mai 2019 à Lausanne ont unanimement reconnu la qualité et l'ambition du PALM. Ils ont également affirmé leur volonté de poursuivre et d'intensifier la mise en œuvre des nombreuses mesures du projet, pour concrétiser l'agglomération qu'ils appellent de leurs vœux. Ces prochaines années, les partenaires du PALM vont au-devant de nombreux défis pour réaliser les quartiers d'habitation et d'activités, les axes forts de transports publics et les réseaux de mobilité douce, ainsi que les mesures environnementales et paysagères qui façonneront l'agglomération de demain. Densifier les tissus urbains, fluidifier les déplacements, favoriser la transition énergétique, convaincre la population du bien-fondé des projets constituent les enjeux majeurs auxquels devront répondre les partenaires du PALM.

Cette volonté de réaliser l'agglomération s'est traduite par la signature par le Canton,

les communes concernées et les associations régionales d'un protocole de collaboration renforçant le partenariat en vue de la mise en œuvre. Pour rappel, les mesures infrastructurelles de mobilité des trois premières générations de projet devraient bénéficier d'un financement fédéral de l'ordre de 500 millions de francs. Parmi celles-ci figurent notamment le tram entre Lausanne-Flon et Villars-Ste-Croix et le développement des métros m2 et m3, ainsi que de très nombreuses mesures en faveur des vélos et des piétons.

Les partenaires du PALM

Canton de Vaud

Service du développement territorial (service pilote), Direction générale de la mobilité et des routes, Direction générale de l'environnement

Associations régionales

Lausanne Région, Région Morges

Schémas directeurs

Est lausannois, Centre Lausanne, Nord lausannois, Ouest lausannois, Région Morges

Communes

Belmont-sur-Lausanne, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Crissier, Denges, Echandens, Echichens, Ecublens, Epalinges, Jouxten-Mézery, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Lonay, Lully, Lutry, Morges, Paudex, Préverenges, Prilly, Pully, Renens, Romanel-sur-Lausanne, Saint-Sulpice, Tolochenaz, Villars-Ste-Croix

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 mai 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DTE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, co-présidente du comité de pilotage du PALM
DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, via Charles Super, délégué départemental à la communication, [charles.super\(at\)vd.ch](mailto:charles.super(at)vd.ch)